

## OBJET D'ETUDE: Le roman et le récit du Moyen Age au XXIe siècle.

Œuvre intégrale : Manon Lescaut, L'Abbé Prévost, 1731

Parcours associé : Personnages en marge, plaisirs du romanesque.

### 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve : explication linéaire et question de grammaire

<b>Textes de l'œuvre intégrale</b> (Edition à préciser)	1-Portrait de Manon, première partie de « <i>Enfin un archer</i> » à « <i>que ce soit son frère ou son amant</i> » 2- la scène de comédie, première partie de « <i>il vint me prendre</i> » à « <i>cette ridicule scène</i> » 3- La mort de Manon, deuxième partie de « <i>Pardonnez, si j'achève</i> » à « <i>à la mener jamais plus heureuse.</i> »
<b>Textes du parcours associé</b>	<u>Intitulé ou questionnement éventuel choisi pour l'étude :</u>  1- <u>Thérèse Raquin</u> , Zola, 1867 de « <i>Thérèse allait avoir 18 ans</i> » à « <i>presque laide à l'ombre</i> »
<b>2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve : entretien</b>	
<b>Lectures cursives</b>	<u>Œuvre(s) imposée(s) ou liste d'œuvres proposées aux élèves.</u> <i>L'élève coche celle(s) qu'il aura lue(s).</i> <input type="checkbox"/> <u>La Dame aux camélias</u> , DUMAS A., 1848 <input type="checkbox"/> <u>L'Etranger</u> , CAMUS A., 1942 <input type="checkbox"/> <u>Le Passeur</u> , Stéphanie Coste, 2020

Suivre la même démarche d'organisation et de présentation pour chaque objet d'étude. Pour plus de clarté, numéroter les pages.

Partie(s) du programme non traitée(s) pour cette session :

Nom et signature du chef d'établissement

Nom et signature du professeur

1 [...] Enfin, un archer revêtu d'une bandoulière, et le mousquet sur l'épaule, ayant paru à la porte, je lui fis signe de la main de venir à moi. Je le priai de m'apprendre le sujet de ce désordre. Ce n'est rien, Monsieur, me dit-il ; c'est une douzaine de filles de joie que je conduis, avec mes compagnons, jusqu'au Havre-de-Grâce, où nous les ferons embarquer pour l'Amérique. Il y en a quelques-unes de jolies, et c'est apparemment ce qui excite la curiosité de ces bons paysans. J'aurais passé après cette explication, si je n'eusse été arrêté par les exclamations d'une vieille femme qui sortait de l'hôtellerie en joignant les mains, et criant que c'était une chose barbare, une chose qui faisait horreur et compassion. De quoi s'agit-il donc ? lui dis-je. « Ah ! Monsieur, entrez, répondit-elle, et voyez si ce spectacle n'est pas capable de fendre le cœur. »

10 La curiosité me fit descendre de mon cheval, que je laissai à mon palefrenier. J'entrai avec peine, en perçant la foule, et je vis en effet quelque chose d'assez touchant. Parmi les douze filles, qui étaient enchaînées six à six par le milieu du corps, il y en avait une dont l'air et la figure étaient si peu conformes à sa condition, qu'en tout autre état je l'eusse prise pour une personne du premier rang. Sa tristesse et la saleté de son linge et de ses habits l'enlaidissaient si peu, que sa vue m'inspira du respect et de la pitié. Elle tâchait néanmoins de se tourner, autant que sa chaîne pouvait le permettre, pour dérober son visage aux yeux des spectateurs. L'effort qu'elle faisait pour se cacher était si naturel, qu'il paraissait venir d'un sentiment de modestie. Comme les six gardes qui accompagnaient cette malheureuse bande étaient aussi dans la chambre, je pris le chef en particulier, et je lui demandai quelques lumières sur le sort de cette belle fille. Il ne put m'en donner que de fort générales.

20 « Nous l'avons tirée de l'Hôpital, me dit-il, par ordre de M. le Lieutenant général de Police. Il n'y a pas d'apparence qu'elle y eût été renfermée pour ses bonnes actions. Je l'ai interrogée plusieurs fois sur la route ; elle s'obstine à ne me rien répondre. Mais, quoique je n'aie pas reçu ordre de la ménager plus que les autres, je ne laisse pas d'avoir quelques égards pour elle, parce qu'il me semble qu'elle vaut un peu mieux que ses compagnes. Voilà un jeune homme, ajouta l'archer, qui pourrait vous instruire mieux que moi sur la cause de sa disgrâce. Il l'a suivie depuis Paris, sans cesser presque un moment de pleurer. Il faut que ce soit son frère ou son amant. »

L'abbé PREVOST, *Manon Lescaut* (1731 puis 1753)  
extrait de la première partie

1 Il vint me prendre par la main, lorsque Manon eut serré l'argent et les bijoux, et me  
conduisant vers M. de G... M..., il m'ordonna de lui faire la révérence. J'en fis deux ou  
trois des plus profondes. Excusez, monsieur, lui dit Lescaut, c'est un enfant fort neuf. Il est  
5 bien éloigné, comme vous voyez, d'avoir les airs de Paris ; mais nous espérons qu'un peu  
d'usage le façonnera. Vous aurez l'honneur de voir ici souvent monsieur ajouta-t-il, en se  
tournant vers moi ; faites bien votre profit d'un si bon modèle.

Le vieil amant parut prendre plaisir à me voir. Il me donna deux ou trois petits coups sur la  
joue, en me disant que j'étais un joli garçon, mais qu'il fallait être sur mes gardes à Paris,  
où les jeunes gens se laissent aller facilement à la débauche. Lescaut l'assura que j'étais  
10 naturellement si sage, que je ne parlais que de m'en faire prêtre, et que tout mon plaisir était  
à faire de petites chapelles. Je lui trouvai l'air de Manon, reprit le vieillard en me haussant  
le menton avec la main. Je répondis d'un air niais : Monsieur, c'est que nos deux chairs se  
touchent de bien proche ; aussi, j'aime ma sœur Manon comme un autre moi-même.  
L'entendez-vous ? dit-il à Lescaut, il a de l'esprit. C'est dommage que cet enfant-là n'ait  
15 pas un peu plus de monde. Ho ! monsieur, repris-je, j'en ai vu beaucoup chez nous dans  
les églises, et je crois bien que j'en trouverai, à Paris, de plus sots que moi. Voyez, ajouta-  
t-il, cela est admirable pour un enfant de province.

Toute notre conversation fut à peu près du même goût, pendant le souper Manon, qui était  
badine, fut sur le point, plusieurs fois, de gêner tout par ses éclats de rire. Je trouvai  
20 l'occasion, en soupant, de lui raconter sa propre histoire, et le mauvais sort qui le  
menaçait. Lescaut et Manon tremblaient pendant mon récit, surtout lorsque je faisais son  
portrait au naturel ; mais l'amour propre l'empêcha de s'y reconnaître, et je l'achevai si  
adroitement, qu'il fut le premier à le trouver fort risible. Vous verrez que ce n'est pas sans  
raison que je me suis étendu sur cette ridicule scène.

L'abbé PREVOST, *Manon Lescaut* (1731 puis 1753)  
extrait de la première partie.

1. Pardonnez, si j'achève en peu de mots un récit qui me tue. Je vous raconte un malheur qui n'eut jamais d'exemple. Toute ma vie est destinée à le pleurer. Mais, quoique je le porte sans cesse dans ma mémoire, mon âme semble reculer d'horreur, chaque fois que j'entre-

5. prends de l'exprimer.

Nous avons passé tranquillement une partie de la nuit. Je croyais ma chère maîtresse endormie et je n'osais pousser le moindre souffle, dans la crainte de troubler son sommeil. Je m'aperçus dès le point du jour, en touchant ses mains, qu'elle les avait froides et trem-

10. blantes. Je les approchai de mon sein, pour les échauffer. Elle sentit ce mouvement, et, faisant un effort pour saisir les miennes, elle me dit, d'une voix faible, qu'elle se croyait à sa dernière heure. Je ne pris d'abord ce discours que pour un langage ordinaire dans l'infortune, et je n'y répondis que par les tendres consolations de l'amour. Mais, ses soupirs fréquents, son silence à mes interrogations, le serrement de ses

15. mains, dans lesquelles elle continuait de tenir les miennes me firent connaître que la fin de ses malheurs approchait. N'exigez point de moi que je vous décrive mes sentiments, ni que je vous rapporte ses dernières expressions. Je la perdis ; je reçus d'elle des marques d'amour, au moment même qu'elle expirait. C'est tout ce que j'ai la force de vous

20. apprendre de ce fatal et déplorable événement.

Mon âme ne suivit pas la sienne. Le Ciel ne me trouva point, sans doute, assez rigoureusement puni. Il a voulu que j'aie traîné, depuis, une vie languissante et misérable. Je renonce volontairement à la mener jamais plus heureuse.

1 Thérèse allait avoir dix-huit ans. Un jour, seize années auparavant, lorsque Madame Raquin était encore mercière, son frère, le capitaine Degans, lui apporta une petite fille dans ses bras. Il arrivait d'Algérie.

— Voici une enfant dont tu es la tante, lui dit-il avec un sourire. Sa  
5 mère est morte... Moi je ne sais qu'en faire. Je te la donne.

La mercière prit l'enfant, lui sourit, baisa ses joues roses. Degans resta huit jours à Vernon. Sa sœur l'interrogea à peine sur cette fille qu'il lui donnait. Elle sut vaguement que la chère petite était née à Oran et qu'elle avait pour mère une femme indigène d'une grande beauté. Le  
10 capitaine, une heure avant son départ, lui remit un acte de naissance dans lequel Thérèse, reconnue par lui, portait son nom. Il partit, et on ne le revit plus ; quelques années plus tard, il se fit tuer en Afrique.

Thérèse grandit, couchée dans le même lit que Camille, sous les tièdes tendresses de sa tante. Elle était d'une santé de fer, et elle fut soignée  
15 comme une enfant chétive, partageant les médicaments que prenait son cousin, tenue dans l'air chaud de la chambre occupée par le petit malade. Pendant des heures, elle restait accroupie devant le feu, pensive, regardant les flammes en face, sans baisser les paupières. Cette vie forcée de convalescente la replia sur elle-même ; elle prit  
20 l'habitude de parler à voix basse, de marcher sans faire de bruit, de rester muette et immobile sur une chaise, les yeux ouverts et vides de regards. Et, lorsqu'elle levait un bras, lorsqu'elle avançait un pied, on sentait en elle des souplesses félines, des muscles courts et puissants, toute une énergie, toute une passion qui dormaient dans sa chair  
25 assoupie. Un jour, son cousin était tombé, pris de faiblesse ; elle l'avait soulevé et transporté, d'un geste brusque, et ce déploiement de force avait mis de larges plaques ardentes sur son visage. La vie cloîtrée qu'elle menait, le régime débilitant auquel elle était soumise ne purent affaiblir son corps maigre et robuste ; sa face prit seulement  
30 des teintes pâles, légèrement jaunâtres, et elle devint presque laide à l'ombre. . . .

*Thérèse Raquin*, chapitre 2, 1868, Emile Zola.